

Chainaz les Frasses

JOURNAL VIE ET VILLAGE



*Cette année, les illuminations
de Noël ont pris leurs
quartiers au chef-lieu*

VIE ET VILLAGE | P17



Chainaz
les Frasses
Vie et village

GRAND ANGLE | P10

Chantier École Mairie Bibliothèque

Un chantier d'ampleur pour des équipements structurants

AUTOUR DE NOUS | P12

Fin de l'enquête publique du PLUi du Grand Annecy

La commission émet un avis favorable

VIE ET VILLAGE | P21

Conseil Municipal des Jeunes

Les projets réalisés et à venir



Sommaire

p3

Quoi de neuf dans le paysage ?

p8

Parlons chiffres

p10

Grand angle

p12

Autour de nous

p16

Le coin des associations

p20

Vie et Village



Édito

Madame, Monsieur,

L'année 2025 a été marquée au niveau international par une instabilité géopolitique permanente et des conflits meurtriers qui s'enlisent tant aux portes de l'Europe qu'au Moyen Orient ou encore en Afrique.

Au niveau national, la crise politique et institutionnelle qui s'est installée depuis plus d'un an crée un climat anxiogène avec des répercussions fortes sur l'ensemble des secteurs d'activités, y compris dans le quotidien des français ou dans le fonctionnement des collectivités. Une crise qui renvoie à un second plan certaines priorités pourtant indispensables et qui plonge en plein doute les collectivités locales en raison notamment des incertitudes sur leur budget.

Malgré ce marasme national, nous avons poursuivi nos actions en faveur de chacun et chacune d'entre vous et ce nouveau bulletin nous donne l'occasion de vous présenter plus en détail nos principales réalisations de l'année ainsi que les projets qui sont actuellement en réflexion.

Vous découvrirez en particulier les aménagements de l'aire de jeux de la Salle des fêtes, les travaux d'amélioration réalisés au niveau de notre patrimoine bâti ou encore la réfection de certains chemins ruraux. Mais le fait marquant de cette année 2025 reste le lancement des travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie, de l'école et de la bibliothèque pour doter la commune d'équipements publics répondant aux normes en vigueur.

Ce bulletin offre l'opportunité de retracer les différents évènements portés par la Municipalité ou nos associations qui se sont tenus tout au long de l'année. L'occasion pour moi de saluer l'engagement et le dynamisme des responsables d'associations et de leurs forces vives qui contribuent au travers de ces initiatives à maintenir un lien social fort et préserver cet esprit village.

Au niveau intercommunal, l'année 2025 a vu s'accélérer la réalisation des dernières étapes du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI HMB) porté par Grand Annecy dont l'approbation a eu lieu le 18 décembre dernier.

Quant au Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (SIPA), il a connu une année 2025 difficile avec le départ d'une partie de l'équipe de direction. Le Syndicat a dû faire face surtout à d'importantes difficultés financières entraînant un budget encadré par la Chambre Régionale des Comptes et nécessitant des arbitrages forts en matière de services proposés aux habitants du territoire.

A noter également, qu'après plusieurs mois de travaux de génie civil portés par le SYANE, la commune est désormais éligible à la fibre optique ; chaque foyer a désormais la possibilité de se rapprocher des opérateurs privés pour disposer d'un abonnement internet très haut débit.

Avant de conclure, je souhaitais saluer tout le travail quotidien de nos agents municipaux qui font preuve de beaucoup d'engagement, de polyvalence et d'une grande disponibilité pour vous offrir chaque jour des services publics de qualité.

Je voudrais remercier enfin mes collègues élus du Conseil Municipal pour le travail réalisé tout au long de l'année et plus généralement tout au long de ce mandat, tant en commission qu'en séance pour adapter ou vous proposer de nouveaux services, pour initier et réaliser des projets qui profitent à tous au quotidien.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous vos proches, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2026 puisse vous apporter la santé, la réussite dans vos projets et de beaux moments à partager en famille ou entre amis.

Bien amicalement,

Gilles Viviant



TRAVAUX ET ENTRETIEN DU PATRIMOINE

Travaux d'aménagement

devant le local technique

Le revêtement situé devant le local technique se trouve fortement endommagé depuis plusieurs années et le ruissellement accélère considérablement sa dégradation.

Une réflexion a été menée ces derniers mois afin de proposer un aménagement visant à retrouver une aire de circulation pérenne pour les véhicules des services techniques et des associations mais également pour améliorer la gestion des eaux pluviales sur ce secteur.

De part et d'autre d'une bande de circulation rénovée, l'espace sera désimperméabilisé et composé d'un revêtement de type evergreen assurant à la fois une zone de circulation et une infiltration efficace des eaux pluviales. Un mur

de soutènement situé en pied de talus du rond point complètera l'aménagement.

Concernant la gestion des eaux pluviales, une cuve de 5 000 litres sera installée au pied du bâtiment dans le but de récupérer pour différents usages (arrosage des plantes, nettoyage, etc.) l'eau de pluie collectée par la toiture du bâtiment.

Les travaux validés lors de la séance du 19 novembre 2025 pour un montant de 52 000 € HT sont confiés à l'entreprise Savoie Paysage et bénéficieront de subventions du Département pour la partie Voirie et de l'Agence de l'Eau au taux de 70% pour le volet eau pluviale dans le cadre du programme « Eau Climat, On agit ! ».



La fibre est arrivée
à Chainaz les Frasses

Syane
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

Bonne nouvelle pour les habitants de Chainaz-les-Frasses — le réseau de fibre optique piloté par le Syane s'étend désormais à la commune depuis ce début d'été

En effet, depuis plusieurs années, le Syane, Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, s'est lancé dans un vaste programme de déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du département. L'objectif : raccorder jusqu'à 320 000 logements et les zones d'activités de 246 communes.

Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre logement sur le site fibre.syane.fr

Si vous êtes éligible, il suffit alors de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur de votre choix.

La municipalité rénove ses logements locatifs

La municipalité dispose d'un parc de 9 logements en location.

A l'occasion de changement de locataire, certains appartements peuvent faire l'objet de travaux de rénovation.

Un des appartements du bâtiment « la Cure » situé au chef-lieu a ainsi été entièrement restauré cet automne : changement des sols, une nouvelle cuisine équipée, une salle de bains modernisée et un espace de vie repensé.

Des logements se libèrent régulièrement, des annonces de relocation sont dans ce cas passées par la mairie sur son site internet, sur les panneaux d'affichage et sur la page Facebook de la commune.





Inauguration d'une aire de jeux renouvelée par les membres du CMJ

hautesavoie⁺
le Département

Ce Mercredi 19 novembre 2025, les jeunes du CMJ (Maxime MARCHAND pilote du projet et les membres du groupe de travail) ont inauguré l'aire de jeux située à proximité de la Salle des Fêtes. Cet évènement concrétise l'aboutissement du projet de rénovation de l'espace de jeux initié par le CMJ en fin d'année dernière.

Un projet pour lequel les enfants ont partagé et étudié les différents modules à mettre en œuvre en remplacement des anciennes structures installées il y a près de 30 ans et devenues progressivement hors d'usage.

Les jeunes du CMJ ont participé au choix des entreprises et ont suivi les travaux qui se sont déroulés durant les vacances de la Toussaint.

Le pourtour de l'aire de jeux a été réalisé en interne par l'agent communal.

Le coût de cet équipement, qui comprend 3 modules de jeux, s'élève à près de 20 000 € HT et a bénéficié d'une subvention de 34% de la part du Conseil Départemental de la Haute Savoie au titre du CDAS.



Gardons notre village propre **Utilisez les canisacs !**

Un geste simple peut faire toute la différence : ramasser les déjections de votre chien. La commune a installé des distributeurs à canisacs.

En les utilisant, vous contribuez à :
> Préserver la propreté des rues et des espaces verts
> Éviter les risques sanitaires
> Respecter vos voisins et l'environnement

Un petit effort pour vous, un grand pas pour notre cadre de vie !

Merci à tous pour votre civisme.





ENTRETIEN DES CHEMINS

Réhabilitation du chemin des Rey

Fortement dégradé par les convois agricoles et le ruissellement lié en partie à l'absence d'un fossé suffisamment pérenne, le chemin des Reys, qui constitue l'axe reliant le Chef Lieu de Chainaz les Frasses à Cusy ou Saint Ours, présentait d'importantes flaques d'eau lors des périodes de précipitations et devenait difficilement praticable pour certains usagers (piétons notamment).

Au printemps, ce chemin a fait l'objet de travaux de réhabilitation sur plusieurs tronçons. Les travaux ont consisté, dans un premier temps,

à décapier la structure en place, à poser 20 m de collecteur d'eau pluviale sur le premier secteur et 120 m sur le second, plus au sud, pour permettre d'évacuer les eaux de ruissellement.

Dans un second temps, la structure de chaussée a été reprise et une bande de roulement en matériaux recyclés a été appliquée permettant de retrouver, en complément au réseau pluvial créé, des conditions plus saines pour les déplacements des véhicules agricoles ou des divers randonneurs (piétons, cycles, cavaliers, etc.).



Poursuite de la politique d'amélioration des points lumineux

Les trois points lumineux situés au carrefour de la route de Saint Ours et de la montée du Chef Lieu ont été renouvelés ce printemps avec un passage en technologie Leds.

Ce renouvellement s'inscrit dans une volonté de disposer d'un meilleur niveau d'éclairage tout en permettant une économie d'énergie (passage d'une puissance unitaire de 450 W à 78 W).



Cet investissement d'un montant total de 4 650 € HT a bénéficié de l'aide de l'Etat de 40 % soit 1 860 € au titre du Fonds Vert (accompagnement des projets en lien avec la transition écologique)

Un petit rappel

Pour le bien-être de tous, pour vos promenades, veuillez stationner vos véhicules sur les parkings, et non directement sur les chemins.

Eté 2025

Activation des mesures de restriction concernant les usages de l'eau



En raison des conditions météorologiques très sèches du printemps, associées aux fortes chaleurs de ce début d'été les services de la Préfecture de Haute Savoie ont décidé d'activer, dès le mois de Juin, le premier niveau de suivi de la ressource : le Stade « Vigilance sécheresse » sur le périmètre du bassin versant du Chéran.

Un niveau de suivi qui se traduit par une attention particulière des consommateurs vis-à-vis des usages de l'eau, sans restriction pour ce stade.

Rapidement, la période de canicule s'est poursuivie faisant basculer le bassin versant en niveau 2 : « Alerte Sécheresse » en juillet, le premier niveau pour lequel un arrêté préfectoral précise les mesures d'interdiction concernées (interdiction d'arroser de 8h00 à 20h00 les pelouses ou les potagers, de laver les véhicules

ou encore de vidanger et remplir les piscines, fermeture des fontaines publiques ou privées).

Peu après, en août, c'est le niveau 3 « Alerte renforcée » qui a été activé, renforçant davantage les mesures de restriction (interdiction d'arroser les potagers, les pelouses, les massifs fleuris, interdiction de laver les véhicules, de remplir ou vidanger les piscines, fermeture des fontaines publiques et privées).

Comme annoncé en début d'année, afin d'accompagner la communication de ces arrêtés préfectoraux limitant les usages de l'eau et pour tenter d'ancrer durablement les bons gestes, la commune a installé plusieurs oriflammes associées aux différentes interdictions d'usage au niveau de 4 secteurs stratégiques (Le Pontet, Chef-Lieu, Salle des Fêtes, Les Frasses).

Une démarche pédagogique inscrite dans l'opération « Eau Climat, On agit ! » pour laquelle les éléments de communication (oriflammes) ont été subventionnés à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau.





SÉCURITÉ SUR LES ROUTES

Sécurité renforcée aux abords de l'école primaire

Installation de nouveaux panneaux de sensibilisation



Afin d'assurer la sécurité des élèves et de sensibiliser les automobilistes, la commune a installé de nouveaux panneaux de signalisation et de prévention aux abords de l'école primaire située provisoirement à la salle des fêtes.

Ces dispositifs visent à rappeler aux usagers de la route la nécessité de redoubler de prudence dans cette zone particulièrement fréquentée aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Ces panneaux colorés et visibles de loin attirent l'attention des conducteurs et contribuent à instaurer un comportement plus vigilant.

Les panneaux installés rappellent notamment :

- > La limitation de vitesse à 30 km/h dans la zone scolaire ;
- > La présence possible d'enfants traversant la chaussée.

À la demande de parents, d'autres panneaux de sécurisation ont été installés pour sécuriser le carrefour du Pontet et son arrêt de bus.

Prévention des accidents sur nos routes

et particulièrement à proximité de l'école

Pourquoi réduire la vitesse ?

La relation entre la vitesse et la gravité des accidents est indéniable :

- > À une vitesse de 30 km/h, un piéton a environ 90 % de chances de survivre.
- > À 50 km/h, les chances de survie chutent à 20 %.
- > Au-delà de 70 km/h, les collisions sont généralement mortelles.

Nous parlons bien de survie, pas de s'en sortir indemne.

En ralentissant à proximité de l'école / salles des fêtes, chaque conducteur peut significativement diminuer le risque d'accidents graves.

Les obligations légales des conducteurs

Nous vous rappelons que les conducteurs ont l'obligation de céder le passage aux piétons engagés ou manifestement sur le point de s'engager sur la chaussée. **Les piétons sont toujours prioritaires !** Pour rappel, le non-respect de cette règle entraîne :

> Une amende forfaitaire de 135 € (contravention de 4^e classe).

> Un retrait de **6 points** sur le permis de conduire.

> En cas d'accident impliquant un piéton, des sanctions pénales lourdes sont prévues, incluant une suspension ou une annulation du permis, voire des peines d'emprisonnement : il s'agit du délit de blessures (in)volontaires.

Ces mesures visent à garantir la sécurité de tous, et particulièrement celle des enfants qui sont parmi les usagers les plus vulnérables.

Un appel à la responsabilité de tous

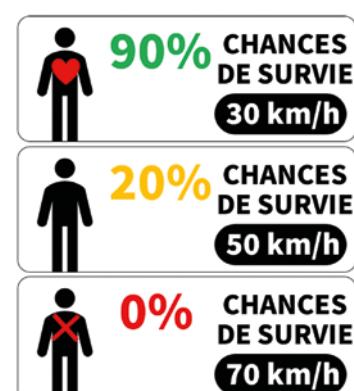
Nous vous encourageons donc à :

- > **Réduire votre vitesse** à proximité de l'école/ salle des fêtes et dans les zones à 30 km/h en général.
- > **Posez votre téléphone !** Le mieux est de le mettre en mode avion lorsqu'on conduit.
- > **Être attentif** aux passages piétons et aux enfants susceptibles de traverser.

> Respecter les règles du Code de la route concernant la priorité des piétons.

En agissant ainsi, vous contribuerez à éviter des accidents et à protéger les vies de nos jeunes élèves.

**ROULEZ
LENTEMENT
EN PRÉSENCE DE PIETONS**





Une étude d'avant-projet

pour repenser l'aménagement de la place de l'Église

En parallèle à l'élaboration du projet École Mairie Bibliothèque, les élus ont engagé en 2023 un diagnostic portant sur les aspects sécuritaires de la Place de l'Église.

A l'issue de la mission, le bureau d'étude AEDI a esquissé des propositions afin d'organiser et de sécuriser davantage cet espace.

Des aménagements sécuritaires (trottoir, plateau traversant et zone partagée) ont été intégrés au projet Ecole Mairie Bibliothèque.

En complément de ces équipements, les élus ont souhaité engager une réflexion plus globale sur l'organisation de la Place de l'Église et de ses voies d'accès en lien notamment avec les réserves foncières inscrites dans les documents d'urbanisme successifs.

L'objectif de cet avant-projet est de poursuivre et de compléter cette analyse sur les volets fonctionnels (sens de circulation, stationnement) et sécuritaires de cet espace, tout en intégrant une dimension en lien avec l'aménagement paysager du lieu. Une étude qui permettra de dessiner les grandes orientations qui pourront être engagées en phase pré opérationnelle dans les toutes prochaines années.

La réalisation de cette étude est confiée au bureau Daviet Bisson. Un groupe de travail composé d'élus et d'habitants sera chargé de piloter cette réflexion dont les conclusions sont attendues au printemps 2026.

Travaux de sécurisation routière

hautesavoie
le Département

Finalisation du projet de création de cheminement doux

La commune poursuit sa politique de sécurisation de la voirie en privilégiant les cheminements utilisés pour se rendre aux arrêts de bus ou au transport à la demande.

Les secteurs ciblés en priorité sont :

- > Les Carrés, le long de la route départementale 63
- > Le secteur du Pontet en amont de l'arrêt de bus
- > Le secteur reliant la Salle des Fêtes au carrefour du Goléron, le long de la route départementale 53

De nombreux échanges avec les services du Département ont permis d'arrêter au dernier trimestre le schéma prévu pour les aménagements qui, compte tenu du montant total de l'opération, seront réalisés en deux tranches.

La première étape concernera le secteur des Carrés avec la réalisation d'un trottoir et d'une bande cyclable dans le sens Pontet – Carrés et l'aménagement d'un dispositif de type « feu récompense » pour réduire la vitesse au niveau du carrefour avec l'Allée des Droise et le Chemin des Chênes.

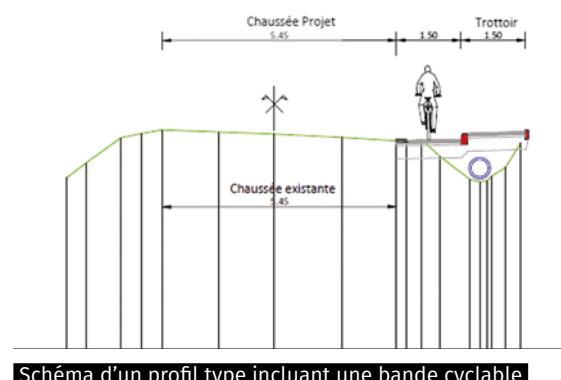
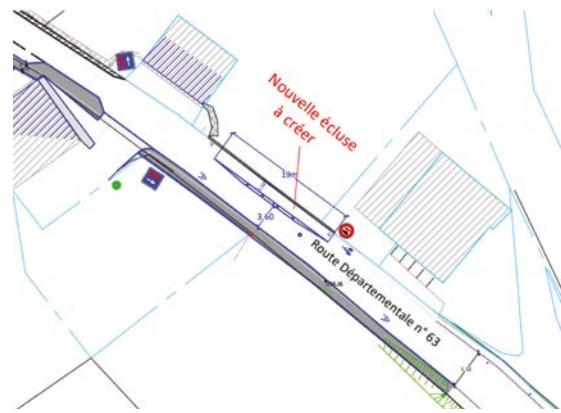
Après échange avec le Syndicat Intercommunal d'Energie et Services de Seyssel (SIESS) il a été convenu que ces travaux de sécurisation seraient coordonnés à l'enfouissement des réseaux secs (électricité et télécommunication), le long de la RD 63.

La partie Sud du projet (secteur Pontet) sera concernée quant à elle, par la création d'un cheminement piéton pour sécuriser l'accès à l'arrêt de bus.

La seconde étape concernera le tronçon de la route départementale 53 où un cheminement piéton sera réalisé et complété par un aménagement de type chicane au droit des habitations.

Les partenaires financiers (Etat, Région, Département et le SIESS) ont été sollicités pour accompagner la commune sur ces investissements structurants.

En direction d'Alby, après le rond point de la salle des fêtes, les services du Département ont validé l'implantation définitive de l'écluse provisoire située en amont de la première, les travaux se dérouleront en début d'année.





Budget 2025

Un budget conforme aux orientations prises en début de mandat

Dans sa séance du 09 avril 2025, les élus ont constaté le résultat consolidé de l'exercice 2024 avec un excédent (hors report) de 126 861€, en léger retrait par rapport aux années précédentes, en raison notamment de la hausse de certaines charges ou encore la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat.

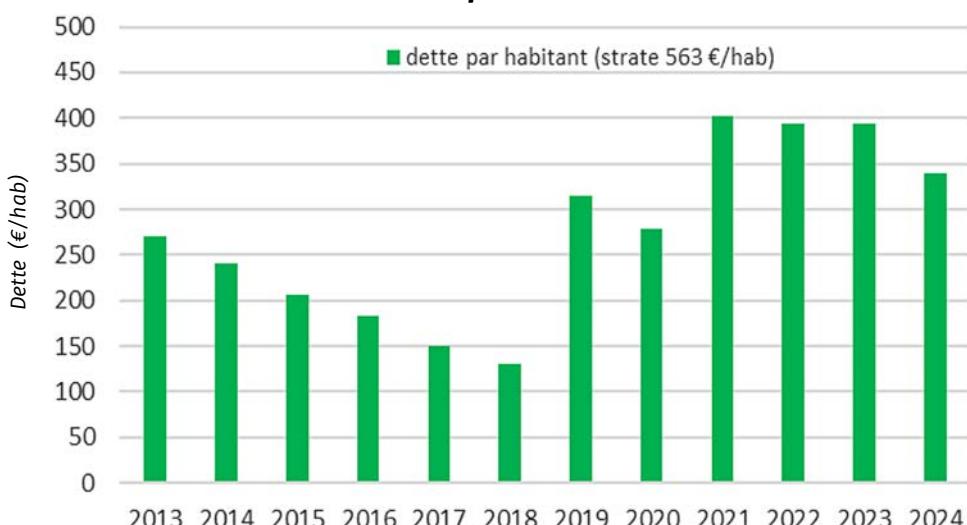
Dans ce contexte tendu, les élus ont souhaité maintenir les taux des différentes taxes locales (foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation sur les résidences secondaires) pour voter un budget 2025 relativement stable sur la **section Fonctionnement (871 000 €)** et en nette hausse sur la **section Investissement (3 222 670 €)**, en lien avec le lancement de l'opération Réhabilitation/Extension de la Mairie, l'Ecole et la Bibliothèque. Une opération majeure pour permettre d'adapter les services publics et qui bénéficie d'un accompagnement financier important (63% de subventions, soit 1 634 571 €) de la part des partenaires publics, principalement le Département de la Haute-Savoie, l'Etat et la région Auvergne Rhône Alpes.

Une situation financière saine sous le coup d'incertitudes liées au contexte intercommunal et national

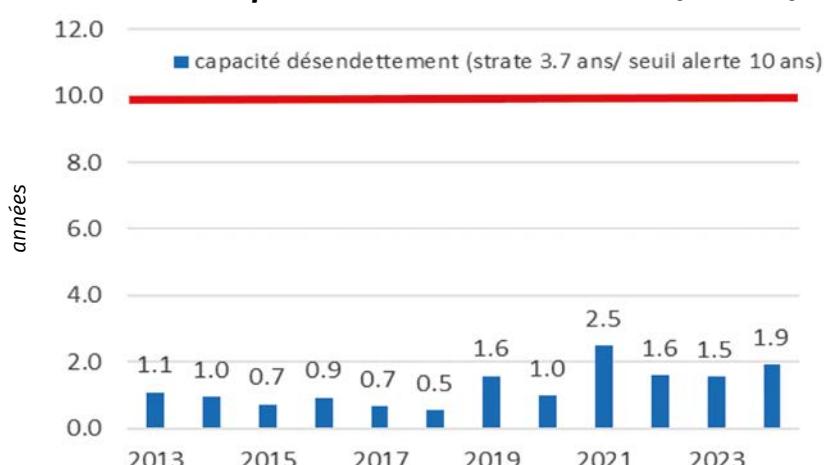
Les ratios financiers de la commune sont bons, globalement plus favorables que ceux des communes de strates équivalentes (communes de moins de 1000 habitants), ce qui a permis de contenir la pression fiscale tout en engageant des travaux d'investissement nécessaires.

Sur l'exercice 2024, la dette par habitant (340 €) est inférieure à la valeur de la strate communale (563 €) témoignant d'un endettement relativement faible et la capacité de désendettement (1,9 ans) et elle aussi inférieure à la strate (3,7 ans), très en dessous des seuils d'alerte (10 ans).

2024 : Dette par habitant 340 €



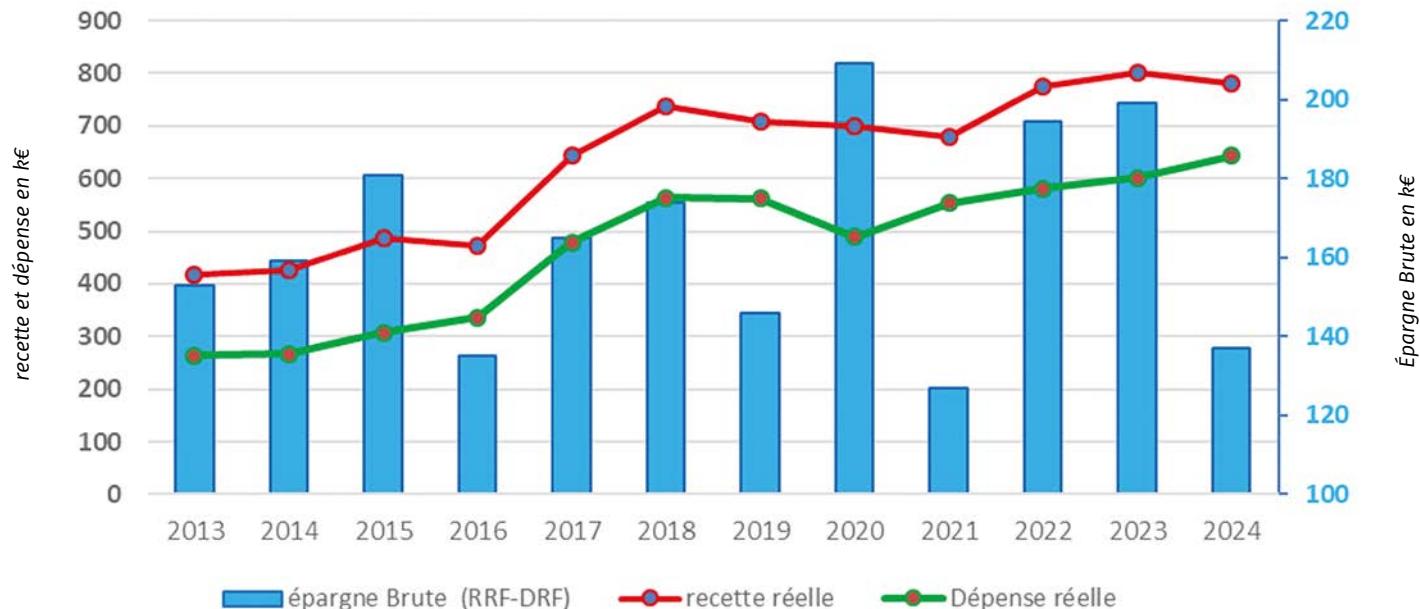
Capacité désendettement 2024 (1,9 ans)





La capacité d'autofinancement brute (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement) présente une valeur intéressante qui se traduit par un taux d'épargne nette de 12,1%.

Conjugué aux autres ratios financiers, cette valeur laisse entrevoir la possibilité d'activer différents leviers pour financer demain des équipements ou des travaux nécessaires.



Mais si les éléments propres à la commune restent sur des tendances maîtrisées, à l'échelle intercommunale et même nationale, de nombreuses incertitudes viennent télescopier la trajectoire budgétaire fixée par les élus de la Commune de CHAINAZ les FRASSES.

En premier lieu, le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (SIPA) qui se trouve face à des choix stratégiques pour permettre de conserver un niveau de services à la population sans déstabiliser les finances des communes membres.

Faute de décisions fortes, l'exercice comptable 2025 du SIPA se solde par un déficit très significatif (345 000 €) qui entraîne un appel de contribution complémentaire de 34 000 € pour la commune de CHAINAZ Les FRASSES.

A court terme, dans un contexte où le budget de l'Etat tarde à être validé, la pression imposée par le gouvernement sur les collectivités (communes, départements, régions) pour participer au redressement des finances publiques va sans doute impacter de manière significative nos ratios financiers.

Autant d'incertitudes qu'il faudra intégrer avec justesse dans les prochains budgets.



Chantier École Mairie Bibliothèque :

un chantier d'ampleur pour des équipements structurants



Cérémonie de lancement des travaux le 21 juin 2025

Après avoir engagé les consultations courant été 2024 et retenu les 17 entreprises de travaux en fin d'année 2024, le chantier de réhabilitation-extension de l'école, la Mairie et la Bibliothèque a débuté au printemps 2025 par la déconstruction de l'essentiel des bâtiments et la réalisation des différents terrassements.



En marge de la réalisation des fondations, les élus de la commune ont organisé un temps fort à destination de nos partenaires financiers afin d'acter du démarrage des travaux et de les remercier pour leur soutien.

C'est le Samedi 21 juin 2025 que cette cérémonie de lancement des travaux a eu lieu en présence des représentants des différents partenaires (Etat, Région, Département, Grand Annecy) ainsi que de toutes les personnes qui ont œuvrées pour co-construire ce projet au cours des 7 dernières années : équipe enseignante, représentant des parents d'élèves, bibliothécaires, agents en charge des activités périscolaires et les élus.

Au cours du second semestre, le gros œuvre (maçonnerie) a progressivement été élevé permettant à l'entreprise titulaire du lot charpente de réaliser la couverture du bâtiment périscolaire.

La couverture des autres bâtiments se poursuivra jusqu'au mois de Février 2025.

Dans le même temps les entreprises titulaires des lots de second œuvre (chauffage, isolation, électricité, cloison) ont engagé leurs prestations afin de respecter le planning initial.

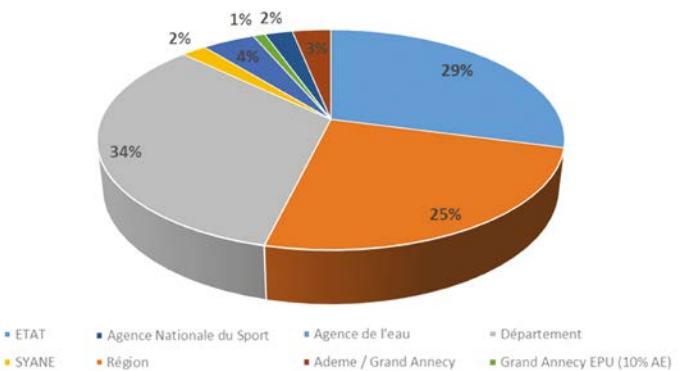
Un calendrier des travaux qui vise une livraison de l'opération en début d'été, permettant d'effectuer la rentrée scolaire 2026/2027 dans les nouveaux locaux et l'ouverture de l'accueil de la Mairie et de la bibliothèque dès Septembre 2026.



Un accompagnement financier important pour ce projet

Répondant aux orientations souhaitées par l'Etat et les collectivités partenaires (rationalisation des espaces urbanisés, polyvalence des usages, transition écologique et meilleure gestion de l'eau), les travaux de réhabilitation et d'extension de la Mairie, de l'école et de la bibliothèque ont bénéficié d'un accompagnement remarquable avec 1 633 810 € de subvention, soit 63 % du montant total des aménagements (2 586 139 € HT).

L'Etat, la Région et le Département s'affichent comme les plus partenaires les plus importants de cette opération.



Un déménagement temporaire pour les élèves de Chainaz les Frasses

Au regard de l'ampleur des travaux de réhabilitation de l'école et de la mairie au chef lieu, le site devait être entièrement libéré. Le lundi 10 mars au matin, à la reprise des cours après les vacances d'hiver, les écoliers de Chainaz les Frasses ont alors investi l'école temporaire aménagée à la salle des fêtes.

Ils y resteront le temps de réaliser les nouvelles constructions dont la livraison est aujourd'hui prévue pour l'été 2026.

Margaux, Mélia, Hortense et Maxime nous ont fait part de leurs impressions et émotions sur le déménagement et sur leur vie dans le nouvel espace scolaire.

« Nous avons fait des bisous d'au revoir à notre ancienne école et à l'arbre qui aujourd'hui a été enlevé »

« Nous avons été émus car cette école allait être cassée »

« Les nouvelles toilettes sont mieux qu'avant, au lieu de une seule toilette y en a une pour les filles et une pour les garçons »

« Cela nous fait bizarre de voir la classe de Mélanie avec un gros trou »

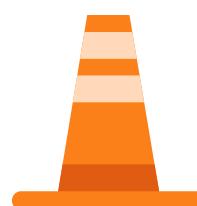
« Nous sommes un peu serrés dans les classes »

« C'est dommage que pour les récrés ont soit tous soit sur le stade soit dans l'herbe »

« On aime bien la nouvelle cantine »

« Nous sommes contents car nous avions un peu peur avant de partir »

De nouveaux espaces aménagés





Fin de l'enquête publique du PLUi du Grand Annecy

la commission d'enquête émet un avis favorable

Dernière étape avant l'approbation du document, le projet de PLUi-Habitat Mobilités Bioclimatique du Grand Annecy a été soumis à une enquête publique du 19 mai au 27 juin 2025 comptabilisant près de 3 000 contributions venues enrichir le projet. La commission d'enquête a remis son rapport et émis un avis favorable. Sept réserves devront néanmoins être levées d'ici son approbation définitive en décembre et son entrée en vigueur début 2026.

7 commissaires enquêteurs, 40 jours d'enquête

L'enquête publique est une procédure de consultation réglementaire qui précède l'entrée en vigueur des documents d'urbanisme. Elle se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête publique, entité indépendante nommée par le tribunal administratif. Pendant 40 jours, citoyens, associations, entreprises, ont pu émettre leurs avis et remarques sur le dossier, soit par écrit, soit lors des permanences tenues par des commissaires enquêteurs. Une dernière étape clé après 4 années d'élaboration et de concertation.

Comment connaître les réponses apportées aux contributions ?

La commission d'enquête a remis son rapport. Celui-ci rend compte du déroulement de la procédure, examine les observations et les propositions recueillies et rend ses conclusions.

Pour connaître l'issue donnée à votre contribution par le Maître d'Ouvrage, il convient de se référer au rapport et aux conclusions de la commission d'enquête qui sont consultables :

- > **Sur le site dédié au PLUi HMB** : <https://www.grandannecy-plui.fr/>
- > **Sur la plateforme dédiée à l'enquête publique** <http://www.registre-dematerialise.fr/6225>
- > **En version papier dans l'ensemble des 34 communes du Grand Annecy** (et communes déléguées d'Annecy) et au siège du Grand Annecy

Quelle est la suite ?

Le projet de PLUi pourra alors être modifié pour tenir compte des avis et propositions du public en fonction des conclusions de la commission d'enquête. Les demandes de modifications prises en compte seront consultables une fois le document voté par les élus en conseil communautaire le 18 décembre 2025. Une fois approuvé, le PLUi entrera en vigueur début 2026.



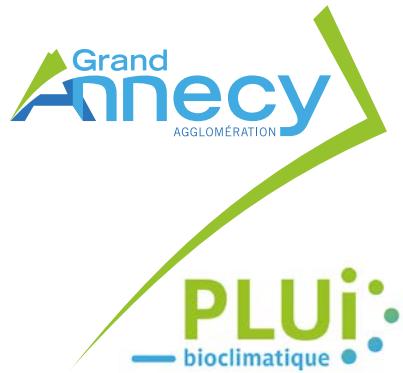
Une approche évolutive et prospective

Comme tous les PLUi, le PLUi-HMB du Grand Annecy sera amené à évoluer avec les besoins du territoire, les projets et la législation. En effet, certains projets sont encore en cours de définition et n'ont pas pu être intégrés au document. Les indicateurs de suivi permettront quant à eux de vérifier que la trajectoire empruntée par le territoire est conforme aux orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Au besoin, cette dernière pourra être ajustée en mobilisant les outils réglementaires du PLU sur le territoire (zonage, outils de protection, emplacement réservé...).

L'approche prospective du PLUi-HMB contribue à préserver les qualités environnementales et paysagères de notre territoire, et à optimiser l'utilisation des fonciers, afin de poursuivre la trajectoire de sobriété foncière qui est la nôtre face aux enjeux et défis à relever collectivement.

PLUS D'INFOS

[grandannecy-plui.fr](http://www.grandannecy-plui.fr)



Une vidéo pour tout comprendre

A son approbation, le PLUi du Grand Annecy remplacera les 29 PLU communaux et le PLUi du Pays d'Alby aujourd'hui en vigueur. Il harmonisera les règles d'urbanisme pour les 34 communes de l'agglomération et les rendra plus lisibles et cohérentes, tout en respectant les spécificités locales. Concrètement, le PLUi est une véritable boîte à outils qui permet de déterminer où construire, que construire et comment construire. Tous les projets d'aménagement sur le territoire seront concernés.

Vous souhaitez découvrir ce qui changera demain en matière d'aménagement et de construction avec le PLUi-HMB ? Mieux comprendre comment lire les différents documents et règlements qui le composent ? Suivez le guide !

PLUS D'INFOS

www.youtube.com/watch?v=Eh9mh61lggU





SIPA

Une situation financière devenue très délicate

Le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (SIPA) gère plusieurs compétences autour de la maison intercommunale des services publics (petite enfance) et du Pôle Culturel et Sportif (service Jeunesse, Culture, sports, soutien aux associations).

Des services proposés aux habitants du Pays d'Alby, en particulier pour les communes membres (Alby sur Chéran, Allèves, Chainaz les Frasses, Chapeiry, Héry sur Alby, Gruffy et Saint Sylvestre) ou conventionnées (Cusy, Mûres) mais également aux communes extérieures.

En raison de la hausse des différentes charges (énergie, masse salariale, nouveau service périscolaire, cachets des artistes, etc.), des orientations prises autour de certains services et d'un niveau de recettes globalement stable, le budget du Syndicat s'est considérablement tendu au cours des dernières années, au point de solliciter une étude financière rétrospective et prospective menée par le cabinet comptable Klopfer pour proposer des scénarios d'amélioration.

Les conclusions de l'analyse financière pointent un nécessaire réajustement des orientations du Syndicat (niveau de service proposé aux habitants, hausse du coût des services, etc.) pour éviter toutes dérives qui mobiliseraient de manière disproportionnée les ressources propres des communes membres.

Après le rejet du vote du budget SIPA en Avril 2025, la Chambre Régionale des Comptes a bâti un budget exécutoire qui s'est imposé au Syndicat. C'est dans ce contexte qu'au cours du second semestre 2025, une partie des communes membres a souhaité arbitrer sur le niveau de services proposé aux habitants (modification des grilles tarifaires, suppression/évolution de certains services, arbitrage sur la saison culturelle, majorations tarifaires pour les communes extérieures, etc.), sans résultat probant.

Par conséquent, le déficit 2025 des comptes du SIPA (345 000€) a été constaté et un appel de fonds complémentaire est adressé aux communes membres. Cette contribution complémentaire correspondant à 34 000 € pour la commune de CHAINAZ les FRASSES.

Il est désormais important de retravailler les postes de dépenses du SIPA dans l'objectif de proposer pour le printemps 2026 un budget SIPA raisonnable, conservant l'essentiel des services à la population tout en maîtrisant les coûts, afin d'enclencher une situation de transition pour repenser durablement le fonctionnement et le rôle du SIPA.



La crise scolytes sur épicea en Haute-Savoie

hautesavoie⁺
le Département

Vous êtes propriétaire d'une parcelle boisée, d'une forêt... agissez face aux épiceas scolytés !

La crise sanitaire scolytes continue sa propagation et fragilise nos forêts d'épicéas. Ces insectes ravageurs détruisent rapidement les peuplements touchés, mettant en péril la santé des forêts environnantes et la valeur économique du bois.

Le département de la Haute-Savoie est classé en zone de lutte obligatoire par arrêté préfectoral du 17 avril 2025.

Propriétaires forestiers, inspectez régulièrement vos parcelles. Si vous détectez une suspicion d'infection : chute d'aiguilles, rougissement du feuillage, dépôts de sciure fraîche au pied des arbres :

> faites appel à un conseiller forestier du centre national de la propriété forestière ou de la chambre d'agriculture pour valider le diagnostic ;

il vous apportera les éléments réglementaires et vous orientera pour prétendre aux aides ;

> exploitez rapidement les épiceas infestés pour limiter la propagation.

PLUS D'INFOS

Retrouvez plus de détails, les contacts et les dispositifs de soutien au renouvellement forestier sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie : <https://www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Votre-departement/Foret/Crise-scolytes-sur-epicea>

Des subventions du Département sont également mobilisables pour des travaux d'exploitation de bois-énergie et de reconstitution de parcelles : <https://hautesavoie.fr/subvention/subvention-pour-le-developpement-de-la-filiere-foret-bois/>

Agir maintenant, c'est préserver l'avenir de nos forêts.





L'offre Mobil'Hiver de l'Agglomération du Grand Annecy

mise en place du samedi 20 décembre 2025 au dimanche 29 mars 2026

La desserte du Semnoz sera assurée par les lignes S1, au départ de Vignières, et S2, au départ de la gare routière d'Annecy via Seynod et Quintal.

Une desserte complémentaire de l'arrêt Semnoz Bauges, côté rive Ouest du lac, sera proposée via le service à la demande Sibra en zone E, pendant les deux semaines des vacances de Noël et les deux semaines de vacances de février de la zone A.

Les lignes S1 et S2 circuleront tous les jours durant les vacances scolaires des trois zones et les week-ends hors vacances scolaires.

Le Plateau des Glières sera accessible via les lignes G1 depuis la gare routière d'Annecy et G2 au départ d'Evires.

Les lignes G1 et G2 circuleront tous les jours pendant les vacances scolaires de la zone A et les week-ends hors vacances scolaires.

Alors cet hiver, n'hésitez plus une seconde et profitez des bus pour accéder au Semnoz et au Plateau des Glières.

PLUS D'INFOS

Toutes les infos disponibles sur mobilites.grandannecy.fr/mobilhiver-1415



Le Transport A la Demande (TAD)

un service de mobilité sur la commune

Il nous a paru utile de faire un rappel pour l'offre « Sibra à la demande », un service de Transport à la Demande qui complète l'offre de mobilité du Grand Annecy pour la commune.

Sibra à la Demande permet de connecter les communes du Grand Annecy entre elles, et d'accéder rapidement au réseau de lignes régulières structurantes.

> 5 zones géographiques réparties sur le territoire du Grand Annecy (A, B, C, D et E)

> 1 zone (F) fonctionnant le dimanche et jours fériés.

Sibra à la demande est combiné au transport de personnes à mobilité réduite Sibra Access.

Pour la commune de Chainaz les Frasses, les prises en charge et déposés du TAD se font au niveau des arrêts de bus scolaires.



PLUS D'INFOS
mobilites.grandannecy.fr/sibra-a-la-demande-1408

Textiles, vêtements et chaussures

Vêtements, serviettes, draps, chaussures... Dans les 34 communes de l'agglomération du Grand Annecy, les textiles, linge de maison et chaussures sont à déposer dans des bornes dédiées, quel que soit leur état, même abîmés. S'ils sont encore en bon état, voilà 3 bons réflexes à adopter avant de les jeter : réparer, vendre ou bien donner !

Les points d'apport volontaire

Tous les textiles, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés.

Le recyclage des textiles, vêtements chaussures

Trier permet de donner une deuxième vie à ses chaussettes trouées, ses draps ou vieilles baskets déchirés. Mais que deviennent-ils après ?

PLUS D'INFOS

Des astuces pour réduire ses déchets textiles refashion.fr/citoyen/fr/jerecycl

Des astuces pour réduire ses déchets textiles

> Donner ou vendre ses vêtements, chaussures et linge de maison en bon état.

> Privilégier les achats de seconde main.

Pour bénéficier du bonus réparation (réductions pour réparer vos vêtements et chaussures) : rendez-vous chez les réparateurs labellisés Refashion





Atlas de la Biodiversité Communale

Une nouvelle dynamique pour nos communes

Depuis 2024, le Parc naturel régional du Massif des Bauges accompagne les communes volontaires dans la réalisation de leur Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Après une première phase menée avec succès auprès de 14 communes entre 2023 et 2025, 9 nouvelles communes s'engagent désormais dans la démarche jusqu'en 2028 : Mûres, Chainaz-les-Frasses, Pugny-Chatenod, Mouxy, Les Déserts, Saint-Jean-d'Arvey, Challes-les-Eaux, Saint-Pierre-d'Albigny et Fréterive.

Un ABC est un inventaire des milieux naturels et des espèces présents sur une commune. Co-construit avec les habitants, les élus, les associations et les acteurs locaux, il constitue un outil d'aide à la décision pour mieux prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement et la gestion du territoire.

Des inventaires naturalistes, des animations scolaires et grand public, ainsi que des temps de participation citoyenne permettront à chacun de contribuer à la connaissance et à la préservation du patrimoine naturel local.

Les habitants sont invités à participer en observant, en transmettant leurs observations et en prenant part aux animations proposées.

[PLUS D'INFOS](#)

Auprès de votre mairie ou du Parc



Renforcement du service “Garde Champêtre” du PNR des Bauges



Jonathan, le premier garde champêtre du PNR des Bauges est officiellement assermenté depuis avril 2025. Le service vient d'être renforcé avec l'arrivée de Mikaël, le second garde-champêtre, entré en poste le 1^{er} octobre 2025. Comme Jonathan, Mikaël est un ancien gendarme avec plus de 20 ans d'expérience.

Au printemps 2025, le conseil municipal a validé l'accroissement du nombre d'interventions du garde champêtre sur la commune pour atteindre 10 jours par an.

Vous pouvez apercevoir régulièrement les gardes sur la commune, et désormais leurs uniformes sont verts.

Leurs champs de compétences sont divers : déchets, animaux en divagation, respect des arrêtés municipaux, infractions routières, prévention et partage de bonnes pratiques sur les sentiers...

5 nouvelles communes du PNR des Bauges ont intégré le dispositif de mutualisation, au total les agents interviennent sur 25 communes.



Le comité des fêtes, une équipe de bénévoles motivés pour animer notre village



A travers des événements annuels, le comité des fêtes crée des moments festifs d'échange et de rencontres entre les habitants.

Le comité des fêtes organise avec succès des interactions avec les autres associations de la commune et également des communes voisines pour enrichir le calendrier des festivités. Cela crée des partages riches et constructifs en idées, matériels et divers coups de main.



Fête du 13 juillet

Retour sur les événements organisés en 2025

La balade des lucioles en avril

Une belle balade nocturne sur les chemins de Chainaz ! A la lueur des bougies, des lucioles, des frontales le groupe des participants a suivi les devinettes et énigmes proposées tout le long du chemin. Au détour du bois, un chocolat ou un vin chaud attendaient les aventuriers.

De retour au chef-lieu, chacun a pu admirer le ciel étoilé grâce aux bénévoles et aux télescopes de l'association les Etoiles de l'Albanais. Un grand merci à eux.

Fête du 13 juillet

Le comité des fêtes a organisé la traditionnelle fête du 13 juillet qui rassemble les habitants autour de la soupe campagnarde. Cette journée toujours sous le signe de la bonne humeur se termine par un magnifique feu d'artifice. Cette année, nous avons également eu la chance de profiter de la prestation d'un groupe de musique.

De nombreux bénévoles, habitués ou nouveaux à cet événement, étaient présents sur le site dès la veille pour mettre en place les structures, éplucher les légumes pour la soupe, assurer le service pour les nombreux visiteurs venus des alentours. Le comité des fêtes remercie chaleureusement toute ces personnes motivées et engagées qui ont contribué à cette belle réussite.

Accompagnement du conseil municipal des jeunes (CMJ)

Au cours de l'année, le comité des fêtes a également été le partenaire du CMJ sur les activités organisées par leurs soins :

- > Buvette lors du vide grenier au mois de juin
- > Journée au profit d'Octobre Rose



Fête de Noël du 29 Novembre

Pour fêter Noël, le comité des fêtes s'est joint à l'équipe du CMJ (conseil municipal jeune) pour offrir crêpes et vin chaud aux habitants de Chainaz les Frasses.

Un moment de fête pour petits et grands partagé avec le Père Noël.

Pour 2026, de nombreux et nouveaux événements viendront rythmer l'année. L'équipe du comité des fêtes accueille avec plaisir et enthousiasme tous les bénévoles qui souhaitent s'engager dans l'organisation et participer ainsi à la réussite de ces moments festifs.

L'assemblée générale annuelle aura lieu en janvier 2026 et nous vous attendons nombreux pour vous présenter les projets.

Rejoignez le comité !

PLUS D'INFOS

Pour plus d'infos ou de partage, vous pouvez nous rencontrer ou nous contacter à cdfdechainaz74@gmail.com



La paroisse

de Chainaz les Frasses

Notre commune fait partie de la paroisse de St François de Sales en Albanais. Six autres communes en font partie : Héry, Cusy, Saint Ours, Saint Offenge, Le Montcel, Grésy sur Aix.

Cette paroisse fait partie du doyenné d'Aix les Bains qui en compte 4 autres :

Chautagne, paroisse Ste Marie en Chautagne ; Albens et environ : Ste Jeanne de Chantal en Albanais ; Aix les Bains : paroisse des douze apôtres en pays d'Aix. Les Bauges : St Bernard de Menthon en Bauges.

De gros changements au niveau de l'organisation du doyenné depuis septembre

Un seul curé, le père Vincent Coutin dont l'installation a été faite à Albens le 16 novembre, et par paroisse un prêtre référent. Dans notre paroisse c'est le père Grégoire.

La paroisse c'est quoi ?

Ce sont d'abord des chrétiens qui se rassemblent mais aussi des personnes qu'on peut contacter pour un baptême, un mariage à l'église, des funérailles, pour donner un éveil à la foi des enfants...

Pour faire vivre la paroisse, vous pouvez compter sur l'Equipe d'Animation Paroissiale (EAP).

Les célébrations du dimanche ou du samedi soir (une tous les 2 mois à peu près dans chaque commune), sont présidées par un prêtre et préparées par des laïcs : si vous souhaitez

intégrer une équipe de préparation, vous serez les bienvenus.

Les lieux et horaires de ces célébrations sont affichés sur le panneau devant l'église.

Pour que ces célébrations soient vivantes des musicien-ciennes et animatrices sont présentes dans chaque commune pour chaque célébration.

Des répétitions de chants ont lieu le dernier mardi du mois dans la salle sous la mairie à Cusy, un mail est envoyé chaque fois pour rappeler (si vous nous donnez votre adresse) ; ces répétitions sont très conviviales et sont vraiment ouvertes à tous ceux qui voudraient pourvoir participer aux célébrations.

Sur notre paroisse, le Secours catholique et le CCFD ont des « ambassadrices » qui peuvent vous informer.

Une permanence est ouverte tous les samedis matin de 10h à midi à la salle paroissiale de Grésy sur Aix, vous pouvez téléphoner ou venir, vous serez accueillis par des laïcs et le père Grégoire parfois.

Le bâtiment église est entretenu par la municipalité mais l'entretien intérieur est assuré par les laïcs, les coups de main sont les bienvenus !

L'église est toujours ouverte, fleurie, avec des retours très positifs laissés dans des messages sur le cahier mis à disposition.

Ne pas oublier d'admirer la fresque classée peinte dans le chœur !



POUR JOINDRE LA PAROISSE

04 79 34 82 10

Saint.francois.albanais@hotmail.com

Pour d'autres renseignements, vous pouvez contacter sur Chainaz :

Agnès Dusit :

06 95 22 34 15

a.c.dusit@orange.fr

Marie Claire Soulier :

06 83 58 90 33

mc-soulier@orange.fr



Le Chaina'zik

est toujours là !

Cette année, l'occupation de la salle des fêtes par les écoliers ne nous permettait pas de prévoir un Chaina'zik.

Avec les membres du bureau nous avons décidé d'organiser une soirée festive en collaboration avec la brasserie Caquot à Albens, pour remercier les bénévoles, maintenir le lien, et dire "le Chaina'zik est en pause et il est toujours là !"

Ce fut une réussite, la tartiflette géante et le groupe « au comptoir des histoires » ont été très appréciés.

Alors oui, le Chaina'zik est toujours là et nous avons hâte de vous retrouver !

Si les conditions d'occupation du site de la salle des fêtes le permettent, RDV le 12 septembre 2026 ? À suivre !





L'APE de l'école élémentaire



Depuis de nombreuses années, l'APE de l'école primaire de Chainaz-les-Frasses s'engage avec énergie pour le bien-être et l'épanouissement de tous les élèves.

Grâce à différentes manifestations organisées tout au long de l'année, nous finançons des activités ludiques, du matériel pour les enfants, et nous soutenons les enseignantes dans leurs projets : sorties scolaires, initiatives pédagogiques, et bien sûr le voyage scolaire bi annuel.

Chaque année, nous proposons plusieurs rendez-vous devenus incontournables, comme notre fameuse soirée « Choucroute – Belote » ou encore notre conviviale « soirée Moules – frites ».

Ces moments festifs permettent non seulement de récolter des fonds, mais aussi de faire vivre l'esprit chaleureux et solidaire de notre village.

Travailler main dans la main avec nos commerçants et producteurs locaux est pour nous essentiel : cela renforce le lien entre l'école, les familles et la vie locale.

L'APE fonctionne grâce à la mobilisation des parents. Selon vos envies et votre disponibilité, toute participation, même ponctuelle, est précieuse. Nous avons à cœur d'innover chaque année et d'imaginer de nouvelles idées pour dynamiser nos actions.

Alors n'hésitez pas : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Ensemble, nous agissons pour nos enfants – et c'est cela le plus important.



Tinkiette la Guinguette

Voilà qu'arrive la fin d'année et avec elle l'irrépressible envie de dresser des bilans... Ce n'est pas tant que cet exercice nous botte particulièrement, ayant d'avantage le souhait de s'ancrer dans la durée, et avouons-le un certain manque d'appétence pour la chose, mais on veut bien s'y plier.

En 2025, Tinkiette la Guinguette (ou TKG pour les intimes) a poursuivi (avec plaisir et renouveau) ses collaborations (chaleureuses) avec l'indispensable Bistro Vapeur...

On ne va pas compter les organisations bimensuelles avec une précision d'horloger, mais s'il fallait en citer quelques-unes, on ne pourrait éviter le désormais classique « Rock en, Français » de janvier, les Trad'Sessions du samedi, et les concerts toujours plus variés et de qualité ! ... Par contre, loin de vouloir se reposer sur ses acquis, l'asso a cherché à proposer des rencontres et des événements variés cette année en accueillant 2 pièces de théâtre et une conférence théâtralisée autour du Larzac (avec l'auditorium de Seynod)

Rajoute à ça la Fête de la Musique et le D.A.F (Dimanche au four) sur un même weekend, avec en amont la fabrication de plusieurs centaines de mètres de fanions en tissus (bravo aux petites mains essentielles), histoire de construire un chapiteau maison pour accueillir la Compagnie Merci la rattrape et ses spectacles circassiens et un fameux concert de nos voisins baujus.

On ne perd évidemment pas de vue le presque D.A.F, automnal, pluvieux MAIS chaleureux, avec concert, spectacle, matafans et vin chaud, ainsi

que la veille, le partenariat avec le festival Cinéma et Ruralité de la Biolle et la projection à la salle des fêtes d'un documentaire plein d'humanité. Pendant qu'on cause ciné, on a aussi cuisiné une belle soupe partagée à l'occasion du festival Alimenterre.

On n'en oublie certainement, l'idée n'était pas de faire une liste exhaustive de nos activités... et on ne peut se souhaiter pour l'avenir que la même en couleur, en n'ayant pas peur de varier les teintes... Alors n'hésitez pas à te tenir au courant via les réseaux (à peu près sociaux), l'affichage au Bistro et les réunions du 1^{er} jeudi de chaque mois... Ah si, j'oubliais, on a aussi enregistré 2 émissions radio, nommées avec la plus grande originalité « Radio Guinguette », émissions disponibles sur le site de Arte Radio, et ouais !

Bref, on prend toujours autant de plaisir à essayer de faire vivre, un peu à notre façon, la commune et les environs, et si le cœur t'en dit, viens nous rencontrer sur les événements pour mettre ou non la main à la pâte... Un peu de solidarité et de « faire » ensemble, il nous semble qu'en ce moment, ça ne peut pas faire de mal... Bisous !

PLUS D'INFOS

www.facebook.com/tinkiettelaguinguette/
[www.instagram.com/tinkiette_la_ginguette/](https://www.instagram.com/tinkiette_la_guinguette/)





L'APE de la maternelle

Un engagement pour les enfants de Chainaz, Héry et Cusy !



L'Association des Parents d'Elèves (APE) du regroupement scolaire de nos trois villages s'investit activement pour soutenir les projets pédagogiques et extrascolaires des maternelles. Grâce aux fonds récoltés tout au long de l'année, l'école peut proposer des sorties, des activités culturelles et sportives enrichissantes aux élèves.

Notre événement phare depuis 14 ans a lieu à Chainaz : la **Rando'Orientation familiale** attire chaque année plusieurs centaines de participants en quête des balises cachées sur les magnifiques sentiers de la commune. Trois parcours sont proposés pour tous les niveaux, et cette édition a vu l'arrivée d'une nouvelle option numérique, avec des balises connectées et un

parcours "chasse au trésor" pour les plus jeunes. Le bénéfice de cette manifestation représente à lui seul près de la moitié des fonds nécessaires pour financer les activités de l'année.

Le 19 octobre dernier, bien que la participation ait été plus faible que les années précédentes du fait des vacances scolaires, nous avons quand même récolté plus de 4500€ et accueilli plus de 200 participants dans une ambiance conviviale et festive !

L'événement est déjà programmé pour l'année prochaine (le dimanche 11 ou 18 octobre 2026 selon la disponibilité de la salle des fêtes) pendant lequel nous aurons à cœur de vous accueillir et vous faire découvrir notre village au travers de nouveaux parcours.

L'APE propose également plusieurs actions locales ouvertes à tous :

- Vente de gourmandises de Noël et de Pâques en partenariat avec les chocolatiers locaux,
- Vente de brioches artisanales en février
- Vide-greniers le 31 mai 2026 sur le parking de la salle des fêtes de Cusy

Un grand merci à tous les bénévoles, parents et habitants qui participent chaque année à faire vivre ces beaux moments de partage et de solidarité !

PLUS D'INFOS

Pour toute question contactez-nous :
ape.mat.cusy@gmail.com

Planning 2026 des manifestations

organisées par les associations

10 JANVIER 2026

> Choucroute belote

Exceptionnellement
à la salle des fêtes de Cusy

APE de Chainaz les Frasses

13 JUILLET

> Soupe

Comité des fêtes

22-23 AOÛT 2026

OU 5-6 SEPTEMBRE 2026

> Moules frites

APE de Chainaz les Frasses

Dates susceptibles d'évoluer, vérifier le planning des événements sur les sites et réseaux sociaux des associations et de la commune. Malgré les contraintes liées au projet de rénovation de l'école et de la mairie, avec la présence de l'école à la salle des fêtes, la municipalité et les associations s'engagent pour conserver un maximum d'événements sur la commune durant cette période ; des adaptations des événements seront parfois nécessaires.

12-13 SEPTEMBRE 2026

> Chaina'zik

Sous réserve de la disponibilité
du site de la salle des fêtes

10-11 OCTOBRE 2026

OU 17-18 OCTOBRE 2026

> Rando-orientation

APE École maternelle

La Bibli de Chainaz

**Envie de voyager sans GPS ?
Passez à la bibli de Chainaz !**

Ici, pas besoin de valise ni de Wi-Fi : un bon bouquin suffit pour traverser les siècles, percer des mystères ou tomber amoureux (du héros, souvent). Romans, BD, mangas, albums, polars... il y en a pour les jeunes, les moins jeunes et même ceux qui disent "j'aime pas lire" (on a des images, promis). Venez tourner les pages, pas juste les écrans !

**Les bénévoles de la Bibli
Horaires d'ouverture de la
bibliothèque : le mercredi et le
samedi de 10h à 12h.**





Conseil Municipal des Jeunes

Les projets réalisés et à venir

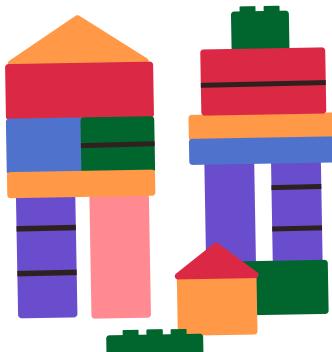


Pensez à vous connecter avec
le Facebook et Insta du CMJ



Une belle collecte de jouets

Le conseil municipal des jeunes a encore rencontré un grand succès lors de sa collecte de jouets au profit d'associations, qui ont été remis avant Noël. La solidarité a encore fonctionné dans notre village.



Une nouvelle édition du vide grenier

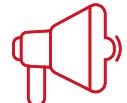
L'équipe du CMJ a organisé un vide grenier qui a rencontré un vif succès malgré une météo très incertaine. Nombreux étaient les exposants installés sur le terrain de jeux. Une journée pour faciliter l'économie circulaire, un engagement de la nouvelle équipe du conseil municipal des jeunes.



Tous engagés sur le Téléthon

Encore une action de solidarité pour finir cette année 2025 avec l'organisation d'un événement de collecte de fonds dans le cadre du téléthon 2025. En partenariat avec le bistro Vapeur et Camayos, le CMJ a organisé une animation de fabrication de bonbons en chocolat puis des jeux ludiques





Le CMJ mobilisé pour Octobre rose

Le CMJ continue de s'engager pour la solidarité et organise, pour la 3ème année consécutive, un évènement de soutien à différentes associations dans le cadre d'octobre rose. Encore une réussite !

Nos jeunes ont organisé :

- > la traditionnelle séance de Zumba avec Katya, 1h30 de plein effort
- > un concours de pétanque réunissant 12 doublettes
- > un atelier de maquillage
- > un stand avec l'association «des elles pour vous» : accompagnement, soutien individuel et personnalisé des femmes atteintes de cancer.
- > et, une nouveauté : une vente aux enchères d'objet collector et vintage !

Encore Bravo à l'équipe organisatrice, Margaux, Eline, Calie, Romane, Aurélie et Lucile



Cette année, les illuminations de Noël ont pris leurs quartiers au chef-lieu !

La magie a débuté ce 29 novembre à 15h à la bibliothèque avec une séance de contes qui a rassemblé une quinzaine d'enfants.

À partir de 16h, le public a pu assister à la prestation de la chorale Clé des Champs animée et orchestrée par Christiane Dubonnet, offrant un moment musical chaleureux et apprécié de tous.

Les chants ont fait venir le Père Noël, très attendu, pour la plus grande joie des enfants, et le sapin a été illuminé.

Le comité des fêtes a ensuite offert un goûter composé de crêpes et de boissons chaudes, contribuant à la convivialité et au succès de cette animation.

Une collecte a été organisée lors de l'événement par le CMJ, permettant de recueillir des jouets qui ont été reversés à l'association Le Bazar Sans Frontières ».

Petits et grands ont pu encore une fois profiter de ce beau moment, plein de lumières et de réjouissances !





Un repas des aînés

chaleureux et convivial

Dimanche 16 novembre, le traditionnel repas des aînés s'est tenu à la salle des fêtes d'Héry sur Alby gracieusement mise à disposition par la commune et son maire, Monsieur Archinard, que nous remercions chaleureusement.

Cette édition a réuni 53 convives, accompagnés par six élus, pour partager un moment festif placé sous le signe de la convivialité.

Le Bistro Vapeur a assuré avec soin la préparation et le service du repas, très apprécié de tous.

Les participants sont repartis ravis de cette journée, heureux de se retrouver et de partager ce temps privilégié.



Vie de l'école

Cette année, l'école de Chainaz-les-Frasses accueille 47 élèves.

- CP : 12 élèves
- CE1 : 8 élèves
- CE2 : 10 élèves
- CM1 : 7 élèves
- CM2 : 10 élèves

Total : 47 élèves répartis sur 2 classes :
Classe 1 : 22 élèves
Classe 2 : 25 élèves

Les enfants participent à de nombreux projets, dont une sortie sur le patrimoine du village, des activités musicales avec « Quand on chante avec Fabiana », et le « Défi des écoliers », qui stimule créativité et esprit d'équipe. Une belle année riche en découvertes.



Des réunions de proximité pour des échanges plus directs et plus libres

Pour la quatrième année consécutive, les élus du Conseil Municipal sont allés à la rencontre des habitants de Chainaz les Frasses au cours du mois de Juin.

Au total 5 réunions organisées dans différents hameaux ont permis de rassembler entre 15 et 40 personnes selon les sites et d'échanger sur les travaux réalisés, les réflexions en cours ou répondre à des interrogations particulières.

Mais ces moments conviviaux ont surtout pour but de dialoguer plus librement et de recueillir les attentes des habitants sur des sujets très ponctuels ou sur des projets à court ou moyen terme.

Commémoration du 11 novembre 1918

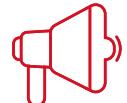
La cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 s'est déroulée le Mardi 11 novembre à 11h00 devant le monument aux morts en présence des représentants des anciens combattants de la section Héry/ Chainaz, d'une cinquantaine de personnes et de nombreux enfants de l'école et du Conseil Municipal Jeunes.

Après les prises de paroles officielles, les jeunes écoliers et les représentants du CMJ ont lu des extraits de lettres écrites par des enfants durant la Grande Guerre.

Des témoignages poignants qui illustrent leur quotidien, leur angoisse mais également leur espoir. Les jeunes enfants ont ensuite déposé une gerbe au pied du monument aux Morts.

La cérémonie s'est poursuivie autour d'un vin d'honneur proposé par la Municipalité.





Des Chainaziens sur les podiums

Lola Grosjean, une jeune cavalière de Chainaz les Frasses, vice-championne de France

Née en 2014, Lola Grosjean a découvert sa passion pour l'équitation dès son plus jeune âge. C'est au centre équestre Les Cyclamens à Héry sur Alby qu'elle a fait ses premiers pas à poney, à seulement 5 ans.

En juillet 2025, Lola a participé pour la première fois aux Championnats de France d'équitation à Lamotte Beuvron. Une première expérience à ce niveau de compétition qui s'est transformée en véritable succès : la jeune cavalière a décroché le titre de vice-championne de la coupe CSO P3D.



Jean Luc Beauquis, vice-champion du monde de Field Target

Le Field Target

Le Field Target, discipline de tir importée d'Angleterre et encore peu connue en France, se pratique en plein air sur des cibles basculantes (munie d'une "hit-zone" très comparable à celle des cibles de biathlon) placées entre 8 et 50 mètres, avec des carabines à air comprimé.

Le tireur ne connaît pas la distance de la cible et doit l'apprécier à l'aide de sa lunette de visée. Un parcours de Field Target comporte en général 50 à 100 cibles réparties par deux dans des couloirs de tir prédéfinis.

Il existe 3 positions de tir :

- > **La position "assise"** (aussi appelée position libre).
- > **La position "à genoux"** (position imposée dans certains couloirs de tir).
- > **La position "debout"** (imposée également dans certains couloirs de tir).

Les positions imposées permettent de compliquer encore un peu plus le tir qui peut parfois devoir se faire avec des obstacles masquant partiellement la cible ou en tirant vers le bas.

Cette discipline attire de plus en plus de tireurs sportifs et séduit par son aspect ludique et convivial. Elle praticable par tous, en famille parfois, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes.



Félicitations à Jean Luc Beauquis pour sa médaille d'argent vétéran en Field Target au championnat du monde 2025 en Irlande, confirmant ainsi sa très belle performance en 2024 en finale du championnat d'Europe au Pays de Galles (ex-aequo avant tirs de barrage puis vice-champion).

Le Field Target est une discipline de tir à la carabine à air comprimé (voir encart ci-contre) encore peu développée en France, qui se rapproche dans l'esprit du tir à l'arc en parcours nature. Jean Luc s'y adonne avec passion depuis maintenant une dizaine d'année, depuis qu'il l'a découverte, d'abord en échangeant sur des forums puis par des rencontres avec des champions internationaux. Il contribue également au fonctionnement de la structure française de cette discipline, l'AFFT - Association Française de Field Target - et acte pour son développement en France, encore confidentiel (une dizaine de compétiteurs français à ce jour).

Ce qui lui plaît dans cette discipline est notamment sa variété ; en effet les positions de tir imposées sont nombreuses (debout, à genoux, vers le haut ou vers le bas), comme l'activité est de plein air il est nécessaire s'adapter en permanence à l'environnement (météo, vent, soleil) et la distance de chaque cible est à apprécier par le tireur.

Le besoin d'espace inhérent à cette discipline rend cependant compliqué l'entraînement, et Jean Luc pratique aujourd'hui principalement dans son jardin ; il recherche alors activement un lieu suffisamment vaste pour servir de terrain d'entraînement, qui lui permettrait également de faire découvrir à d'autres la discipline, et de trouver de nouveaux partenaires.

Si vous êtes intéressé par cette discipline et que vous souhaitez mieux la connaître Jean Luc se fera un plaisir de vous initier au Field Target, et si vous avez un terrain pouvant servir de champ d'entraînement merci de contacter la Mairie de Chainaz les Frasses, qui vous mettra en relation.





Alexandre Barge,

Meilleur apprenti de France en charpente

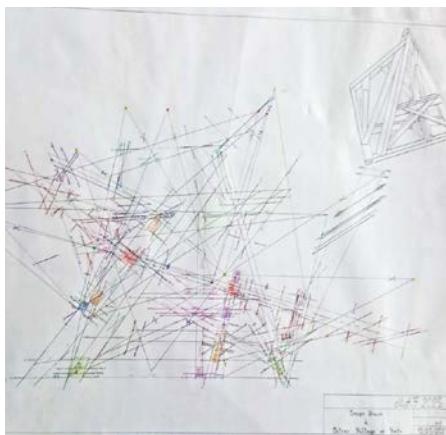
Une double médaille d'Or, départementale et nationale, en Charpente Bois au prestigieux Concours des Meilleurs Apprentis de France 2025, pour Alexandre BARGE, 19 ans, jeune de Chainaz les Frasses !

Félicitations à Alexandre, qui a eu la gentillesse de nous décrire en quelques phrases son travail pour le concours.

J'ai toujours été attiré par les métiers du bois, avec un papa dans le domaine et des week-ends de froissartage dans les bois avec les scouts d'Europe à Annecy cela avait éveillé mon intérêt ! J'ai donc entamé un apprentissage en charpente chez les Compagnons du tour de France à Seynod et ma passion pour ce métier s'est confirmée.

Après quelques mois, nos professeurs m'ont proposé ainsi qu'à 3 autres apprentis de participer aux concours des Meilleurs Apprentis de France. Nous avons accepté avec enthousiasme de tenter l'aventure.

Inscription faite, nous avons reçu le sujet, assez relevé cette année selon nos formateurs. Nous avons commencé à travailler sur une épure à l'échelle 1/10 pour dégrossir les points les plus complexes avant de se lancer sur une épure à taille réelle. Cela occupait nos soirées et parfois nos week-ends ! L'épure réalisée nous a permis ensuite le rembarrement des différentes pièces de charpente de la maquette puis nous avons sorti scies et ciseaux à bois pour tailler selon nos tracés.



Enfin arrivé à la partie la plus gratifiante, j'ai réalisé le levage (assemblage) de mes pièces, découvert quelques erreurs, recoupé certaines pièces... La maquette était enfin terminée après environ 300h de travail !

Ma maquette a été jugée par des correcteurs du concours et ils m'ont attribué la médaille d'or départementale et régionale. Mon formateur a dû alors fabriquer une caisse pour envoyer ma maquette à Strasbourg et moi refaire mon épure complète à l'échelle 1/10. Les correcteurs nationaux ont ensuite jugé que mon travail méritait une médaille d'or nationale. Quelle joie !

Toujours passionné par le métier de charpentier et encouragé par ce résultat, je poursuis mon cursus en brevet professionnel ou je me perfectionne dans mon métier.

Je tiens aussi à mettre en avant trois autres membres de ma classe qui ont participé à ce concours et qui ont obtenu trois médailles d'argent régionales.

Je remercie bien évidemment mes professeurs Sébastien Tong, Frédérique, et Ronan Papin qui ont rendu cette aventure possible.

Je remercie aussi mes parents qui m'ont soutenu dans ma vocation.

Et enfin je tiens à remercier Jim Romer de « Charpente Evolution et Tradition » à Albens qui a été pour une partie de mon parcours mon maître d'apprentissage.



**Monsieur le Maire et les membres
du Conseil Municipal de Chainaz
les Frasses vous souhaitent une
très belle année 2026**

et ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux
qui se tiendra le vendredi 23 janvier 2026 à 19h00
à la Salle des Fêtes.

• 2026 •

État Civil 2025

- 2 Reconnaissance
- 8 Naissances
- 3 Mariages
- 5 Décès et transcription de décès
- 3 PACS

Infos pratiques

Ouverture Mairie

Lundi : 15h > 18h
Mardi : 8h30 > 11h
Mercredi : 14h > 16h
Jeudi : 8h30 > 11h

Permanence des Élus

Sur rendez-vous (le vendredi de 18h à 20h)
Pour nous contacter 04 50 52 55 39
accueil@chainaz-les-frasses.fr
www.chainaz-les-frasses.fr

ChainazLesFrassesOfficiel

Adresses mail des Services municipaux

Secrétariat de mairie
accueil@chainaz-les-frasses.fr

Urbanisme
urbanisme@chainaz-les-frasses.fr

Location de la salle des fêtes
locationsdf@chainaz-les-frasses.fr

Cantine - Garderie
periscolaire@chainaz-les-frasses.fr

Services techniques
st@chainaz-les-frasses.fr

Conseil municipal jeunes
CMJ@chainaz-les-frasses.fr

Bibliothèque

Samedi de 10h > 12h
Mercredi de 10h > 12h
(en période scolaire)

Secours

Sapeurs-Pompiers : 18 ou 112
(depuis un portable)

SAMU : 15
Gendarmerie : 04 50 68 10 02 ou le 17

Déchetterie horaires d'hiver - Alby

Lundi : 13h30 > 17h
Mardi au samedi : 9h > 12h - 13h30 > 17h

Astreinte réseau public d'eau potable

Grand Annecy
04 50 33 89 39 (24h/24)

Astreinte réseau public d'assainissement

SILA : 04 50 66 77 77